

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS 2
Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

Présents : CHAMBARD F, CROISSANT A (arrivée à 20h45), DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, QOCHIH Z,

Absents : JAILLET J, WOLFF JC,

Pouvoirs : WOLFF JC à P GRICOURT, SAFFREY C à B PETITEAN

Monsieur Christian Nouvelot a été nommé secrétaire de séance.

Deux administrés présents

Ouverture de la séance à 20h00

M. Le Maire informe de la démission du conseil municipal de Michel ROBIN (courrier en date du 5 septembre 2018)

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 2 JUILLET 2018 :

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du Lundi 2 juillet 2018.

Mme La 1^{ère} adjointe fait lecture des remarques de Mme Caroline Saffrey concernant le paragraphe 3 du Conseil Municipal du 2 juillet 2018 « URBANISME » et demande que ces dernières figurent dans le prochain procès-verbal du conseil municipal.

« il s'agit de faire attention à ce que les demandes d'autorisations d'urbanisme soient en cohérence avec ce que souhaite la municipalité pour son village d'une part et à adopter une attitude « juste » par rapport aux citoyens qui s'appliquent à respecter les démarches ; la sensibilisation, par des documents, des outils, est aussi très importante »

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. DROITS DE PREEMPTION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de vente d'habitations :

- Route de Lons : section AB n° 155 et AB n° 157
- 151 Grande Rue : section AB n° 83
- Grande Rue : section AA n° 49

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne préempte pas

3. URBANISME :

Dossiers urbanisme en cours :

- DP 039 146 18P0011 SIMONIN/PIRON – 75 Grande Rue : construction d'une piscine : pièces complémentaires communiquées le 14/08/2018.
- CU 039 146 18K0001 ROUSSE Fabrice 274 Route de Frébuans : projet de 4 lots : en attente retour du certificat d'urbanisme.

4. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MONSIEUR CLAUDE COURVILLE, AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de Monsieur COURVILLE est à échéance le 31 août 2018.

Madame la 3^{ème} adjointe précise que Monsieur COURVILLE souhaite le renouvellement de son contrat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de proposer à M. Courville le renouvellement de son contrat sur une base de 32h50 par mois sur une durée de 3 ans.

Monsieur Claude COURVILLE sera reçu en Mairie par Monsieur Le Maire et ses adjoints pour un entretien.

Mme la 1^{ère} adjointe se félicite de la nouvelle équipe : M. Jérôme Courbet, M. C. Courville et Mme Isabelle Gérard au secrétariat. Elle souligne leur compétence, le sérieux et la rigueur dans leur travail, leur grande disponibilité.

5. REGIE D'AVANCE :

Nomination du régisseur titulaire : Isabelle GERARD secrétaire de Mairie,

Nomination du régisseur suppléant : Françoise DUBOIS 3^{ème} adjointe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve.

6. ECLA - APPROBATION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES POUR 2018 :

Monsieur le Maire présente le rapport et expose les chiffres.

Mme la 1^{ère} adjointe fait remarquer qu'elle n'a pas reçu le rapport et souhaite un report de ce dossier au prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ajourner le dossier (faute de non transmission du rapport aux élus), et de le reporter au prochain conseil.

7. PISTE DE GLISSE :

Mme la 1^{ère} adjointe informe que la piste de glisse a été installée le 14 août 2018 par les membres de l'association « Pour que Vive la Sorne, section Pour que vive les jeunes ». Cette piste de glisse est gérée par l'association « Pour que Vive la Sorne, section Pour que vive les jeunes »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains administrés font des spéculations concernant le coût de la piste de glisse.

Le coût de cette piste glisse est de 29 756.30€ht, soit un coût total pour la commune de 8785.30€ht.

La commune a donc obtenu 70% de subvention (50% de la Région Bourgogne Franche Comté et 20% du Département du Jura.

Il est rappelé que le **port du casque** est « **obligatoire** » sur la piste de glisse.

8. FORMATION CACES MONSIEUR JEROME COURBET :

Madame la 3^{ème} adjointe informe le Conseil Municipal que Monsieur Jérôme COURBET, agent technique de la commune partira du 3 au 5 octobre en formation CACES plateformes élévatrices mobiles de personnel PEMP type 3, au sein des Ets AFTRAL à COURLAOUX.

9. FORMATION URBANISME :

Madame la 1^{ère} adjointe, Mme la 3^{ème} adjointe et la secrétaire de Mairie seront en formation le Lundi 10 septembre de 9h à 12h dans les locaux d'ECLA pour une matinée animée par LE PAYS LEDONIEN concernant la méthodologie des dossiers « urbanisme ».

10. INSCRIPTIONS AFFOUAGES 2018/2019 :

Madame la 3^{ème} adjointe informe le Conseil Municipal qu'elle prépare le règlement des affouages 2018/2019, et qu'elle le proposera aux services de l'ONF pour validation. L'approbation de celui-ci aura lieu au prochain Conseil Municipal.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison doivent se faire au secrétariat de mairie avant le 15 octobre 2018.

11. AVANCEMENT DU DOSSIER DE VOIRIE RD 158 :

Madame la 3^{ème} adjointe indique que le plan définitif et l'estimation financière sont arrivés. Une subvention « amendes de police » va être sollicitée auprès du Département 39 (7500€).

Les travaux devraient commencer courant octobre 2018.

12 . POMMES EN FETES :

Madame la 1^{ère} adjointe informe le Conseil Municipal de la manifestation « Pomme en fêtes » avec un invité d'honneur « le Mexique » qui aura lieu le 6 octobre prochain : Atelier jus de pommes en journée et soirée mexicaine en soirée.

13. POLE D'EVALUATION DOMANIALE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour évaluer « la cure », la commune doit missionner un tiers, par exemple un agent immobilier.

Le pôle d'évaluation domaniale du Doubs, France Domaine, estime uniquement les biens pour des communes de plus de 2000 habitants.

14. ARRETE N° 2018-08-24-01 PORTANT RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU :

Monsieur le Maire présente le dernier arrêté préfectoral concernant la restriction renforcée de l'usage de l'eau sur la commune de Chilly Le Vignoble. Arrêté consultable sur le site internet et en affichage.

15. LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET DETR POUR L'ANNEE 2019 :

Monsieur le Maire fait lecture des grands thématiques éligibles à la DETR (subvention Etat).

16. REUNION COMPTEUR LINKY :

Une réunion d'information publique concernant le compteur « LINKY » est prévue le Jeudi 13 septembre 2018 à 19h à la salle des fêtes de Chilly Le Vignoble.

17. VOYAGE CCAS :

Madame la 3^{ème} adjointe informe le Conseil Municipal que la date du voyage pour les administrés âgés de plus de 65 ans est fixée le Dimanche 21 octobre 2018.

18. TRANSPORTS SCOLAIRES :

Madame la 1^{ère} adjointe informe le Conseil Municipal que les transports scolaires ne fonctionnent pas comme prévu :

- Pour la ligne Chilly/Courlans, l'arrêt au lotissement des têtes pour les enfants scolarisés à COURLANS n'est pas prévu,
- à la gare de Lons Le Saunier les bus pour les collégiens et lycéens sont complets.

Madame la 1^{ère} adjointe a accompagné les enfants dans le bus la liaison Chilly/Courlans pendant 2 jours pour constater et informer les parents et Ecla des correctifs à apporter.

Un rendez-vous est fixé le Mercredi 12 septembre à ECLA avec Messieurs les Maires de Chilly Le Vignoble, Courlans et Mme la 1^{ère} adjointe de Chilly Le Vignoble pour débattre des différents problèmes rencontrés avec M. Le Président.

19. VOYAGE DES ENFANTS DE LA COMMUNE :

Monsieur le 2^{ème} adjoint fait état du voyage destiné aux enfants scolarisés de Chilly Le Vignoble. Ce voyage est proposé aux enfants scolarisés de Chilly Le Vignoble et se déroulera au cours des vacances scolaires de la Toussaint.

Il consistera en la visite sur une journée complète du site historique et archéologique d'Alésia en Côte d'Or.

Une information détaillée de ce projet sera communiquée très prochainement à tous les parents d'élèves pour les informés des conditions pratiques d'organisation de ce voyage.

20. JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE :

Comme chaque année, la commune de Chilly participera dans le cadre d'une action commune proposée par ECLA, aux journées Européennes du Patrimoine le Samedi 15 et le Dimanche 16 septembre 2018.

Les visiteurs seront accueillis par Monsieur le 2^{ème} adjoint et par Monsieur LAPETITE.

L'Association « pour que vive la Sorne » participera également à ces journées avec la mise en avant, à partir d'une déambulation dans le village, du personnage de Charles CHAMBERLAND, savant, collaborateur de Louis PASTEUR et grande figure de la commune.

Clôture de la séance à 23h

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 15 OCTOBRE 2018

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 13 septembre 2018

Le Maire,

Philippe GRICOURT



ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENT

CHAMBARD F	PASCOA J
CROISSANT A	PETITJEAN B
DUBOIS F	QOCHIH Z
JAILLET J Absent	MEGARD J
SAFFREY C pouvoir B.PETITJEAN	NOUVELOT C
WOLFF Absent pouvoir P.GRICOURT	